


Emetteur : *FB* N° panneau : *PAD 116*
 Affiché le : *15/01/24* Retiré le : *15/03/24*

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	Annexes : Non <input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> Voir ailleurs	Arrêté n° ATM	2024	004
		Catégorie		
		Nombre de pages		
		Paraphe		
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY				
ALTERNAT DE CIRCULATION				

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : EIFFAGE Energie
 Z.I du Bois Gueslin
 28630 MIGNIERES

Mail : mickael.aubry@eiffage.com

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
Rue Jean-Pierre GRANGE Rue de Saussay Rue Jean PINAULT	Déroulage de fibre optique dans réseaux existants/liaison Mairies	Du 29/01/2024 au 04/03/2024		X	

Le stationnement et le dépassement sont interdits au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Empiètement sur chaussée/vitesse limitée à 50 km/h.

Ampliation adressée à :
 EIFFAGE-Energie Systèmes-ZI du Bois Gueslin
 Mickaël.aubry@eiffage.com
 M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
 rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
 M. le Commandant C.O.D.I.S.-
 7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY
 Et par délégation,
 L'adjoint,

Chantal Chevallier

Chantal CHEVALLIER



JOUY, le 12/01/2024

Le Maire de JOUY :
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la publication le :
15 JAN. 2024
 -et de la notification le :